

CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse créé en 1968 est le gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de l'Herbasse, affluent rive droite de l'Isère qui s'écoule sur un linéaire d'environ 40 kilomètres depuis le plateau des Chambarans (commune de Roybon) jusqu'à la rivière Isère (commune de Granges-les-Beaumont et Beaumont Montoux), en traversant le secteur de la Drôme des Collines. Il est constitué de 3 EPCI représentant 18 communes.

Le syndicat, compétent en matière de GEMAPI, intervient dans :

- l'aménagement du bassin
- la gestion et l'entretien des cours d'eau
- la gestion des inondations sur son territoire
- la gestion des zones humides
- sur une partie du bassin, la gestion et le suivi des milieux aquatiques de surface

DESCRIPTIF DU POSTE

Le (la) chargé(e) de mission hydraulique aura les missions suivantes :

- Suivi d'un projet d'aménagement de digues historiques sur une commune du bassin (études de maîtrise d'œuvre, inventaire 4 saisons, dossiers réglementaires, concertation de la population, foncier, suivi des travaux)
- Réflexion sur l'opportunité de monter un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) pour financer le projet, et le cas échéant mise en place de la procédure,
- Suivi des études de danger aménagements hydrauliques / systèmes d'endiguement,
- Suivi des ouvrages hydrauliques du bassin versant (visites et supports documentaires),
- Actualisation d'un protocole de sur inondation d'une commune du bassin,
- Travail sur la stratégie post-étude sur les digues actuellement non classées,
- Suivi des stations de mesures pluviométriques et hydrométriques du syndicat,
- Traitement et suivi des DT / DICT concernant les digues,
- Elaboration et participation à l'organisation de crise du syndicat en période de crue en collaboration avec l'équipe du syndicat.
- Modélisation hydraulique

PROFIL RECHERCHE

- Formation : Bac +5 minimum dans le domaine de la gestion et l'aménagement de milieux aquatiques à dominante hydraulique
- Expérience : 5 ans minimum

CONNAISSANCES

- Gestion des milieux aquatiques et du risque inondation
- Hydromorphologie, Techniques de génie végétal
- Aptitude à réaliser des modèles hydrauliques sous Hec RAS
- Maitrise du cadre réglementaire concernant l'exercice de la compétence GEMAPI et la gestion des systèmes d'endiguement
- Connaissance du formalisme PAPI et des modalités de financement associées
- Connaissance des marchés publics
- Maitrise des logiciels bureautique et de cartographie SIG exigée
- Connaissance du logiciel SIRS Dignes de préférence
- Gestion des projets (pilotage et animation)
- Esprit d'initiative, sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle, autonomie, rigueur et organisation, disponibilité (réunions en soirée à prévoir : comité syndical (4 à 5 fois/an), réunions occasionnelles sur les projets), possibilité de travail le week-end sur des événements (très occasionnel).

CONDITIONS DU POSTE

- Poste Ingénieur territoriaux permanent
- Poste à pourvoir à compter du 01/04/2024
- Poste à temps plein, possibilité de télétravail
- Lieu de travail : Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26)
- Rémunération : selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre des ingénieurs territoriaux + Régime indemnitaire + participation mutuelle et prévoyance + CNAS
- Astreintes pour la gestion de crise (risque inondation)

Date limite de dépôt de candidatures : 18 mars 2024

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Président du SIABH à contact@siabh.fr